

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L' Abeille.

2me. Année.

" Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. "

2me. Année.

VOL. II.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 14 MARS 1850.

No. 17.

LA FERME MAIZERETS.

AIR: *Allons enfans de la patrie.*

Amis, que la reconnaissance
Guida naguère en votre choix,
Qu'aujourd'hui la réjouissance
Réunisse toutes nos voix,
Pour sauver d'un fatal outrage
Un asile délicieux,
Notre étang, nos superbes jeux,
L'orme antique qui nous ombre.

Ref. { Arrachons à l'ouïli le non le Maizerets ;
Vengeons (bis.) ce bienfaiteur si digne de regrets.

En vain contre nous la folie
Vient arborer son étendard ;
O Maizerets, que l'on oublie,
Tu nous serviras de rempart :
Que ton nom, chéri par l'Abeille,
Comme une fleur par les zéphirs,
Soit pour ce château des plaisirs
Une sentinelle qui veille.
Arrachons, &c.

Quel nom plus cher à la jeunesse,
Que celui d'un si bon Mentor !
Il ne donna point la richesse ;
Mais soi-même ne est plus qu'un trésor.
Qui n'aime ce charmant bocage,
Ces prés et ces riches guérets ;
Et n'est-ce pas de Maizerets
Que nous tenons cet héritage ?
Arrachons, &c.

Amis, payons de gratitude
L'auteur de tous ces agréments,
Et la noble sollicitude,
Qui fait les embellissements :
Rendons hommage au Séminaire,
Honorons tous les successeurs,
Dans un de leurs Supérieurs,
C'est le moins que nous devions faire.
Arrachons, &c.

Bannissez donc la Canardière
De vos esprits, de vos discours :
Rangez-vous sous la bannière
Du non vainqueur au grand concours :
Imprimez dans votre mémoire
Le nom chéri de Maizerets ;
Qu'il soit le dieu de nos bosquets,
Le défenseur de notre gloire.
Arrachons, &c.

Ce n'est pas d'hier que l'on discute les résultats et les effets des croisades ; le dernier siècle, en particulier, ne leur a pas épargné le ridicule et la calomnie. Voici comment le célèbre et impartial historien des croisades, M. Michaud, a résolu cette question.

" Si la France se montra plus dévouée aux Croisades qu'aucun autre état de l'Europe, elle recueillit des fruits aussi plus abondants et plus heureux. L'Italie, où le pouvoir sacerdotal soutenait les droits de la religion ; l'Angleterre, où le régime féodal était encore dans toute sa vigueur ; l'Allemagne, que la lutte de l'aristocratie et de l'empire livrait à d'interminables querelles, ne participèrent que lentement aux salutaires effets des Croisades ; en France, ils se firent sentir dans le cours

même de la première. Le petit-fils de Hugues-Capet, que ne recommandait aucun mérite personnel, et que les censures ecclésiastiques tenaient encore dans un état d'abaissement, parvint cependant à étendre sa puissance et à agrandir ses domaines. Tous ces guerriers turbulents qui désolaient l'État pour exercer leur valeur, s'étaient enrôlés sous la bannière du Christ. Dès-lors, l'autorité royale, débarassée d'une foule d'entraves, put s'occuper avec succès du bonheur public, en travaillant pour elle-même. Tandis que les barons versaient leur sang et leurs trésors dans la Palestine, en France, le peuple des villes et des campagnes, affranchi du joug de ces petits tyrans, goûta les premières douceurs de l'indépendance et de la fortune. Le cœur de ces maîtres superbes, que rien jusqu'alors n'avait pu fléchir, s'adoucit en faveur d'hommes associés aux mêmes récompenses. Plusieurs seigneurs affranchirent leurs serfs en présence du Saint-Sépulcre ; ces utiles exemples se multiplièrent au retour de la Croisade. Les mains qui avaient délivré le tombeau d'un Dieu, pouvaient-elles reprendre les marques de la servitude, et la religion eût-elle pu souffrir encore des esclaves parmi ceux qu'elle réclamait pour ses vengeurs ? Ainsi les droits de la victoire servirent ici les intérêts de l'humanité et le titre de soldat de Jésus-Christ fit honorer le caractère de l'homme.

" Les choses étaient arrivées à ce point que tout périssait en Europe si quelque violente secousse ne fut venue rendre la vie à ce grand corps épuisé ; et il fallait que les symptômes d'une destruction imminente fussent bien nombreux et bien frappants, puisqu'ils excitèrent l'attention et la crainte des hommes même d'un âge si ignorant et si grossier. Les bruits si généralement répandus, au commencement du Xe. siècle, et depuis à plusieurs autres époques, de la fin prochaine du monde, ne venaient point d'une autre source, et l'on sait combien cette opinion et les terreurs qui se propageaient à sa suite contribuèrent à multiplier le nombre et à enflammer le zèle des défenseurs de la Terre Sainte. Les Croisades opérèrent seules le mouvement qui sauva la société

en la renouvelant toute entière. Si les pays en profitèrent pour affermir ou pour étendre leur puissance, on peut dire que dans leurs mains, tout autre moyen eût également servi au même objet. Dans l'état où se trouvaient alors les croyances et les intérêts de l'Europe, il était impossible que le clergé, depuis long-temps affranchi de l'autorité temporelle, ne finit pas par exercer sur eux une juste influence.

" Quelque vide que laissassent, dans la grande famille européenne, ces émigrations, dont les flots ne cessaient de s'écouler vers l'Orient, n'avait-elle pas des pertes encore plus nombreuses à déplorer dans le cours de ces longues dévastations, de ces éternels brigandages qui couvraient son sein de sang et de ruines ? C'est un fait généralement attesté, et qui doit presque conserver à nos yeux le caractère du miracle qu'il eut aux yeux d'un siècle crédule, qu'aussitôt que la guerre sainte eut été proclamée, l'Europe demeura tout à coup dans une paix profonde. Les haines privées, les inimitiés nationales furent au même instant suspendues dans toute l'étendue de ce vaste continent : on n'y connut plus qu'un seul objet d'ambition, on n'y entendit plus qu'un seul cri de guerre, la délivrance du Saint-Sépulcre ; et la Trêve de Dieu, ce frein si fort que l'Église opposait quelque fois aux passions ne fut exactement observée qu'à la suite de ces émigrations, qui ne laissaient plus dans tout l'Occident ni prétextes aux querelles, ni de bras pour les soutenir. En supposant même que le nombre de victimes fût plutôt accru que diminué par ces expéditions lointaines, on ne saurait nier qu'elles n'aient produit un bien inestimable ; c'est qu'alors les calamités de la guerre s'étendirent uniquement sur ceux qui y prenaient une part active et volontaire, au lieu que, dans ces dissensions civiles, qui enveloppaient tout un peuple, une foule de citoyens périssaient pour une cause qui leur était étrangère. Du moins quand l'Orient était en feu, l'Europe entière respirait. Le bruit des armes qui retentissait au loin sur les plages asiatiques, ne venait pas troubler la sécurité de l'Occident, et le signal des combats n'était fatal qu'aux Sarrasins. (à continuer.)

L'ABEILLE.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit. "

QUÉBEC, 14 MARS, 1850.

Nous avons mis enfin la dernière main à notre œuvre. Jeudi dernier, les deux salles ont signé, sur la proposition du comité, un acte ainsi conçu :

Nous soussignés, Élèves du petit Séminaire de Québec, étant convaincus que la maison de campagne que le Séminaire possède à La Canardière mérite, à tout égard, d'avoir un nom propre ; et que celui de Canardière, vu l'existence d'un hospice d'ajiénés, dans la localité ainsi nommée va devenir synonyme de ceux de Charenton et de Bedlam ; et considérant que le nom de "Maizerets" est celui d'un des plus insignes bienfaiteurs du Séminaire, et que c'est pendant qu'il était Supérieur que cette propriété a été acquise par le Séminaire, avons adopté et adoptons par le présent acte, du consentement du Séminaire, le dit nom de Maizerets pour désigner cette maison de campagne et ses dépendances, et nous nous engageons, d'aujourd'hui et à toujours, à employer tous les moyens en notre pouvoir, pour que le dit nom de Maizerets soit et demeure celui de la dite maison.

Fait au Petit-Séminaire de Québec, en la grande salle de récréation, en présence de tous les Élèves assemblés, le septième jour de Mars de l'année 1850.

La séance s'ouvrit par deux airs de musique et quelques paroles de M. A. Marier et. Puis les classes commencèrent à signer. L'orchestre joua différents airs, et nous chantâmes la chanson *La Ferme de Maizerets* que nous devons à l'auteur de la *Reine des Abeilles aux abeilles collaboratrices*. M. E. Bégin prononça un discours qui a clos la suite d'assemblées où s'est agitée cette grande affaire. Maintenant il faut porter sa pensée à un beau Jeudi du Mois de Mai, où nous irons inaugurer les magnificences de Maizerets et proclamer le nom que nous avons choisi.

Nous disons *magnificences* et le terme n'est pas trop prétentieux.

Les quatre faces latérales d'un même bâtiment, haut de 52 pieds, et soutenu par quatre ailes élevées, forment quatre jeux dont les deux grands ont 40 pieds de large, et les deux petits 36 ; les pavés des premiers sont longs de 60 pieds, ceux des seconds de 50. Le toit du bâtiment est une plate-forme où se place à l'aise toute la communauté ; il est surmonté d'un mât de cinquante pieds, au haut duquel flotte dans les beaux congés un pavillon de trente pieds de long.

De cette plate-forme, vous admirez le plus beau point de vue des environs

(de Québec. L'horizon est borné partout, par l'île, des montagnes, des caps, mais dans le vaste bassin qu'ils encignent, que de beautés ! A droite, c'est la rade aux mille vaisseaux, qui semble formée par le confluent de quatre fleuves ; des esquifs légers, des bateaux à vapeurs, des navires la sillonnent sans cesse et l'animent ; c'est encore la *Pointe Lévy* et ses vastes chantiers ; vis-à-vis, la croupe de l'île d'Orléans digne de faire face à Québec ; plus loin, la vue va se perdre dans le chenal du Sud. A gauche, c'est la chaîne des Laurentides, et la plaine en pente douce qui naît à leur pied et vient finir au grand fleuve. Le rivage orné d'une lisière d'arbres touffus semble fuir jusqu'aux falaises élevées du Sault Montmorency : n'oublions pas Beaufort, son église, au site pittoresque et au bouquet de pins solitaire, ses usines, ses moulins et le double rang de maisons qui borde, au loin, la grande route : n'oublions par le Château Richer et Ste. Anne des *miracles*, de l'autre côté, St. Pierre et la Ste Famille : à douze lieues, le Cap Tourmente ferme dignement ce tableau.

Retournons-nous. Voici Québec et ses mille toits resplendissans, son cap élevé, ses remparts, sa citadelle : Québec, qui manque aux points de vue pris de Québec. Suivons jusqu'à Ste. Foyé, que l'on distingue dans le lointain ; cette chaîne de riches villas sur le sommet de cet escarpement de bans, de deux lieues de long, qui ressemble à un immense aqueduc ; suivons encore les méandres capricieux de la rivière St. Charles depuis l'Hôpital de Murine jusqu'au delà du pont Prescott. . . . Quel est à notre droite ce village si avantageusement situé ? c'est Charlesbourg. . . Ces deux flèches qui brillent, si rapprochées l'une de l'autre, dans l'enfoncement des montagnes, c'est la jeune Lorette, plus loin c'est l'ancienne Lorette ; là bas, là bas, cette touffe de bois est le bois de la Suette : par delà, l'œil n'aperçoit plus rien.

Supposons maintenant que nous contemplions ce spectacle dans cette saison où la nature vient de déployer toutes ses richesses ; à cette heure où, dans un jour calme et serein, le soleil semble répandre sur les objets une teinte rosée. Les clochers brillent çà et là des derniers feux du soleil, le fleuve, uni comme une glace, reproduit dans son onde la rive silencieuse ; on n'entend que le bruit sourd de la ville, comme le bourdonnement d'une ruche qui travaille. Dites moi, croyez-vous que la beauté de ce panorama n'aurait pas suffi pour faire de *Maizerets* un séjour enchanteur. Mais revenons y, car je vois que nous l'avons oublié en nous arrêtant à admirer ses points de vue.

Les clôtures, le marécage, les peupliers, la redoute ont disparu et ont fait place à une vaste cour au milieu de laquelle s'élevait majestueusement le jeu de pelote ; à quelque distance, du côté qui regarde Québec, un étang de plus 1100 pieds de circuit, ceinture une île de 500 pieds de long sur 60 de large. L'étang, dont les parois intérieures, ainsi que le tour de l'île sont boisés en madriers de 3 pouces, reçoit au besoin, par un canal l'eau pure du fleuve, à la marée haute. Il est protégé, ainsi que les autres travaux, contre les marées du printemps, par un rempart, de 8 pieds de haut, qui se prolonge, sur une longueur de plus de mille pieds, jusqu'à la barrière qui ouvre sur le rivage.

Autour des jeux sont disposés des balançoires, des bascules, des pas de géants, des balançoires russes. Nous pouvons maintenant jouir de l'orme superbe dont nous étions privés autrefois. Des plantations d'ormes et d'érables, formeront dans peu d'années des bocages délicieux.

La maison ne dément pas ce qui l'entoure ; on a construit sur l'emplacement même de l'ancien jeu une allonge de 50 pieds où se trouve le réfectoire et la récréation des grands.

Si quelque chose peut étonner autant que la magnificence de ces travaux, c'est la promptitude avec laquelle ils ont été exécutés en moins de 5 mois.

Maizerets est, pour tout ceux qui ont étudié au Séminaire de Québec l'objet des plus doux souvenirs. Nous le personifions avec l'idée de ce bonheur sans nuage et sans arrière chagrin auquel on dit adieu en quittant le collège ; aussi y porte-t-on souvent dans la suite, un regard de regret. Peut-être nous mêmes, un jour, aimerons-nous, en relisant ces lignes, à nous entretenir d'un ami absent et d'un bonheur qui n'existera plus pour nous.

Des citoyens de cette ville ont proposé à la compagnie du gaz de Montréal de se mettre en concurrence à Québec avec la société déjà existante, qui tient ses prix à un taux exorbitant.

À commencement du mois, la dépense du gaz se montait à \$42 depuis son introduction. Quoique l'ancien mode d'éclairage fût moins dispendieux ; on s'aplaudit de l'avoir quitté. Le gaz offre, sous le rapport de la sûreté et de la propriété, des avantages incontestables.

À l'étude, où cinq douzaines et demi de chandelles brûlaient à la fois, on était fatigué d'une odeur suffocante de suif et de fumée : le plafond s'enduisait d'une couche noirâtre ; il n'était pas jusqu'à notre antique horloge qui n'eût à se plaindre de la chandelle et des lampes. Aujourd'hui

Russie. Un journal russe publie le bulletin de victoire suivant. On a battu à Zo-Ko-Jurt, l'ennemi fort de 3000. Deux drapeaux ont été pris, ainsi que 300 chevaux, 400 fusils et d'autres armes. L'ennemi a laissé au pouvoir des Russes 300 cadavres, Les vainqueurs n'ont eu que trois cosaques blessés.

Prusse L'issue de la lutte entre le parlement et le gouvernement prussien est à la fois heureuse pour la Prusse et pour l'Allemagne. L'adoption du principe de la patrie héréditaire comme un des éléments constitutifs de la haute chambre, aura pour effet d'attacher l'aristocratie au gouvernement et de la faire travailler à la stabilité du pouvoir actuel à laquelle est attachée sa fortune. La démarche de la Prusse aura aussi, on peut l'espérer, une grande influence sur les autres États de l'Allemagne.

Suisse. Ce pays marche évidemment à une crise. La perspective de ce qui va arriver est terrible. Le parti démagogique plus furieux à mesure qu'il voit approcher sa ruine, fait appel à des passions qui tôt ou tard feront explosion. Le calme ne pourra être rendu à ce pays que par une intervention des grandes puissances de l'Europe.

Espagne. On a découvert à Barcelone en Catalogne un complot carliste. On a arrêté, dans une maison de campagne, neuf personnes parmi lesquelles se trouvait un sous-lieutenant, qui avait servi sous Pons et à qui la reine Isabelle avait conservé son grade.

Dans la vieille Castille le parti carliste s'agite sourdement.

Une Assemblée générale des Elèves du Petit-Séminaire s'est tenue jeudi dernier 28 février, à la grande salle de récréation. A 7 heures et 10 minutes, M. le Doyen, E. Bégin, est appelé par acclamations à la Présidence, et Mr J. Bayard chargé d'agir comme Secrétaire. Mr le Président ayant expliqué en peu de mots le but de l'Assemblée, Mr. J. B. L'heureux monte à la tribune et nous expose l'opportunité de donner à notre maison de campagne un nom qui lui soit propre.

Mr. J. B. L'heureux, ayant fini de parler, Mr. C. Thibaudeau propose la motion suivante.

Proposé par M. O. Thibaudeau, secondé par M. J. Quinan, que le nom de "Montigny" [suggéré par le comité] soit adopté par l'Assemblée, comme étant le plus convenable à notre maison de campagne. Cette motion est appuyée par un discours de Mr. J. Quinan; après lequel on propose que les noms suivants soient

adoptés en amendement du nom principal (Montigny); Maizerets, Beauséjour, Iberville, Stadaconé et Sanadoma.

Ces motions, en amendement du nom principal, sont ensuite soutenues par les orateurs suivants; M. M. Chs Buckley pour Maizerets; OI. Thibaudeau, pour Montigny; H. Larrie, pour Iberville; J. Bayard, contre Iberville; R. Lapointe, pour Iberville; C. Lafontaine, pour Beauséjour; Th. Chandonnet, contre Beauséjour; O. Grenier, pour Beauséjour; Jos. Delisle, pour Stadaconé; A. Thibaudeau, contre Stadaconé; Elz. Tascheveau, pour Stadaconé; J. Bérubé, pour Sanadoma; A. Fournier, contre Sanadoma; Elz. Michaud, pour Montigny; et A. Marmet, pour Maizerets.

Ces discours étant terminés, le nom de Maizerets, présenté le premier en amendement de celui de Montigny, est mis aux voix et adopté par l'Assemblée, ayant remporté une majorité de 104 voix contre 63.

Les motions suivantes sont proposées et adoptées à l'unanimité par l'Assemblée.

1o. Proposé par M. O. Thibaudeau, secondé par M. Jos. Delisle, qu'un Comité composé de Mr. le Président, de Mr. le Secrétaire, et de Mrs. H. Girroir, J. Quinan, A. Marmet et Elz. Michaud, soit chargé de dresser acte de l'adoption du nom de Maizerets par l'Assemblée, d'expliquer dans cet acte les raisons pour lesquelles il a été choisi, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour que ce nom soit adopté par le public.

Proposé par Mr. Buckley secondé par M. H. Girroir que des remerciements soient votés à Mr le président pour la manière habile avec laquelle il a présidé cette Assemblée.

Proposé par Mr. C. Lafontaine, secondé par Mr. O. Grenier, que les remerciements soient votés à Mr. le Rédacteur de l'Abeille, qui nous a excités à repousser l'deshonneur qui nous menaçait.

Jos. Bayard.

Secrétaire.

Mars 1846.—Le 16 fut bénite la chapelle de l'Hospital (Hôtel-Dieu) au sang du Fils de Dieu, par le P. Vimont; le samedi fut posée la pierre de marbre au dessus de la porte, qui en contient l'écriture; et le dimanche de la passion choisi pour la fête de la dédicace ou *Titulaire*: on y alla après vespres dire un salut de la passion.

Mars 1849.—On refit cette année le feu la veille de St. Joseph, mais on sépara le matériel d'avec le spirituel: on fit le salut sur les 6 heures et sur les 7 M. le Gouverneur me vint prier de m'y trouver et voulut que j'y misse le feu, je l'y mis.

Mars, 1868.—23. Mr. le Gouverneur alla avec Mr. Vignard visiter la coste de Beaupré, pour voir si on travaillait au produit. Mr. Vignard délégué par Mr. l'Abbé (de Quaylus) bénit la place de l'église du Petit Cap. Mr. le Gouverneur y mist la première pierre.

Mars 1861.—Le carême tomba le 2 de ce mois; il y eut permission de manger des œufs, mais non de se servir de graisse au lieu de beurre.

A la St. Joseph, il y eut trois feux le soir: chez l'Hôtel-Dieu, Mr. Couillard, et les Ursulines.

Journal des Jésuites.

Louis XIII supportait avec beaucoup de patience une harangue ennuyeuse, à la porte d'une petite ville. Bautre crut qu'il ferait plaisir au roi d'interrompre l'orateur: "Monsieur, lui demanda-t-il, les ânes dans votre pays, de quel prix sont-ils?" L'orateur s'arrêta et après avoir regardé Bautre de la tête aux pieds. "Quand ils sont de votre taille et de votre poil, répondit-il, ils valent dix écus, et il reprit le fil de sa harangue."

LIVROGNE.

Quand Livrogne Boivin fut vieux,
Il avait l'œil humide et bordé d'écarlate,
Un médecin lui dit, de la part d'Hypocrate:
Ou renoncez à boire, ou vous perdrez les yeux.
Lors Boivin fermant la paupière:
Adieu, dit-il, adieu lumière,
Jusqu'ici Boivin a trop vu,
Et n'a pas encore assez bu;
Aveugle, je serai connaître
Que j'étais à la raison,
Il faut condamner la fenestre,
Afin de sauver la maison.

ATTENTION !!!

SERA vendu par encan le 19 du mois courant, à DIX heures précises A. M. dans la Salle de M. M. les Ecclésiastiques, bon nombre de Livres, tant ascétiques que profanes, à la condition *sine qua non*: argent comptant.

Les M. M. du Clergé sont spécialement invités à cet encan où ils pourront se procurer plusieurs ouvrages rares et précieux.

DOM. RACINE, Eccl.

Secrétaire.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abeille parait, autant que possible, une fois par semaine, pendant la durée de l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde, au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'Abeille, et les externes, chez M. M. A. et C. Legaré.

HUBERT GIRROIR, Gérant.